

«Oui à la transformation – Non aux détériorations !»

**Alain Carrupt
Co-Président syndicom**

**Discours prononcé lors de l'ouverture
des négociations contractuelles de la CCT 2015**

Berne, le 14 août 2013

LES PAROLES PRONONCÉES FONT FOI

Le 16 octobre 2001, la Poste, *transfair* et le Syndicat de la Communication (aujourd'hui syndicom) apposaient leurs signatures sur la première convention collective de travail de la Poste. Cette convention, entrée en vigueur au premier janvier 2002, entérinait le passage historique du statut des fonctionnaires à celui du partenariat contractuel.

La nouvelle législation postale nous amène aujourd'hui à franchir une étape supplémentaire. Celle de la soumission au droit privé. Comme lors de tous changements de cette importance, de nombreuses incertitudes, craintes, spéculations sont au rendez-vous et engendrent une certaine nervosité auprès du personnel mais aussi au sein des cadres de l'entreprise.

syndicom aborde ces négociations de manière sereine et déterminée, conscient de sa capacité de négocier une bonne CCT pour le personnel et conscient aussi de la capacité de mobilisation de ses membres.

Tout le monde sous un même toit

Avant de fixer ses positions pour la négociation, syndicom a largement consulté le personnel de la Poste dans un processus démocratique exemplaire. Nous connaissons donc les priorités des personnes directement concernées et en avons faits nos priorités. Au début du mois de mai, notre catalogue de revendications a été remis à la Poste. Ces revendications sont placées sous le slogan très explicite : « Tout le monde sous un même toit ». La version allemande annonce encore plus clairement la couleur « alles Gelbe unter einem Dach ». Ce slogan correspond logiquement à la première revendication de syndicom et du personnel de la Poste. Ces revendications sont au nombre de six :

1. La première que j'ai déjà mentionnée: Une CCT pour tout le groupe: Tout le monde sous un même toit – aussi les sous-traitants ;
2. Des salaires équitables grâce à un système salarial équitable ;
3. Moins de stress et des temps de travail transparents ;
4. Plus de participation sur le lieu de travail ;
5. Sécurité de l'emploi et protection contre le licenciement ;
6. Pour une Poste attrayante avec des prestations sociales solides.

Le positionnement de la Poste sur le marché ne doit pas se faire sur le dos du personnel

Le transfert prévu par la loi de PostFinance vers une filiale en possession de la Poste accentue le caractère de holding de la Poste Suisse. En plus des services de cars postaux déjà organisés depuis 2005 dans une filiale autonome (CarPostal SA), nous avons avec PostFinance une deuxième filiale. Et la Poste a clairement annoncé qu'elle poursuivra systématiquement cette transformation – soutenue par le législateur – du géant jaune en une holding: elle compte s'affirmer avec ses propres filiales sur les trois grands marchés où elle est active via un mandat de prestation. Cela signifie une troisième SA, Poste CH SA qui agira elle sur le marché de la logistique postale. Cette nouvelle filiale inclura les domaines PostMail, PostLogistics et Réseau postal & vente.

syndicom dit oui à la transformation mais non aux détériorations. Ceci est pour nous évident et doit aujourd'hui être clair aussi pour la Poste. Nous n'accepterons pas que la transformation de l'entreprise et son positionnement sur le marché se fassent sur le dos de son personnel. Le changement de statut de l'entreprise et sa nouvelle structure ne doivent en aucun cas servir de prétexte à une détérioration des conditions de travail du personnel.

La Poste doit rester en mains de la Confédération

Le Conseil fédéral a donné le 26 juin dernier son feu vert à la transformation de la Poste en une société anonyme de droit public. La Poste a obtenu de plus grandes libertés entrepreneuriales. Elle restera néanmoins en mains de l'Etat et fera donc toujours partie de la Confédération. La Poste endosse en fait une forme juridique que les CFF ont déjà depuis plusieurs années.

Les turbulences des marchés financiers ont interféré dans l'élaboration de la loi sur l'organisation de la Poste, avec des conséquences pour PostFinance.

Too big to fail vaut aussi pour la Poste. C'est pourquoi le législateur a décidé que PostFinance soit soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma). Et que PostFinance a aussi été transformée en une société anonyme de droit privé.

Nous avons pris connaissance via les médias de la revendication – faite par un membre retraité de la direction de la Poste qui touche un mandat lucratif au conseil d'administration d'une banque provinciale. Cette personne demande une privatisation partielle ou entière de PostFinance SA. Nous en prenons acte mais devons clairement affirmer qu'une telle privatisation n'est pas prévue. Les actions restent en possession de la Poste Suisse SA. PostFinance SA est une filiale de La Poste et reste de ce fait propriété de la Confédération.

syndicom s'est toujours engagé avec succès contre une privatisation de la Poste. La situation est actuellement claire, la Poste reste en mains de la Confédération. Si de nouvelles velléités de privatisation devaient refaire surface, syndicom remonterait aux barricades avec toute la fermeté et la vigueur nécessaires.

Comme entreprise de la Confédération, La Poste devra bien entendu rester un employeur exemplaire, offrant des conditions de travail de qualité. Elle devra aussi

continuer de jouer un rôle de pionnière dans ce domaine comme elle l'a souvent fait, ce que nous reconnaissons bien volontiers.

Oui à la transformation – Non aux détériorations !

syndicom a su créer un terrain favorable pour les négociations en s'imposant avec succès pour obtenir un régime transitoire favorable au personnel. En effet, malgré le changement de statut de la Poste, la CCT actuelle demeure inchangée et ne perdra sa validité qu'avec le remplacement par la nouvelle CCT.

Une protection supplémentaire a été fixée dans l'accord sur le régime transitoire. Durant cette période, la Poste ne pourra pas constituer de nouvelles sous-filiales dans le domaine relevant du service universel.

Il y a quelques mois, des déclarations d'un membre de la direction de la Poste dans la presse dominicale avaient provoqué notre colère. Elles laissaient entendre que les salaires d'une partie du personnel devraient être revus à la baisse. Depuis la Poste a fortement relativisé ces propos intempestifs. Je considère cependant comme nécessaire de mettre clairement en garde notre partenaire social. syndicom n'acceptera pas d'attaques sur les salaires ni par ailleurs sur les autres conditions de travail.

Nos revendications sont fondées et largement portées par le personnel concerné. Elles sont raisonnables et devraient permettre de mener des négociations constructives. syndicom a joué « cartes sur table » en faisant connaître depuis plusieurs mois ses positions.

Nous attendons de la Poste qu'elle agisse aussi de manière raisonnable et transparente. Elle doit rapidement démontrer à son personnel que pour elle aussi, transformation ne signifie pas détérioration.

Si la Poste devait choisir une autre stratégie, nous lancerions immédiatement une vaste mobilisation afin d'instaurer un rapport de force permettant de défendre les intérêts légitimes du personnel. Ce n'est évidemment pas notre voie préférée et nous espérons que nous ne serons pas contraints de le faire. Si malheureusement ce devait être le cas, nous le ferions bien évidemment avec toute la détermination voulue.

Je suis persuadé que la longue tradition de partenariat social de qualité qui prévaut entre la Poste, syndicom et *transfair* permettra de mener des négociations constructives, fructueuses et satisfaisantes pour toutes les parties, mais avant tout pour le personnel.

Au nom de la direction de syndicom, j'adresse nos encouragements et remerciements anticipés aux délégations de négociation. Vous avez une tâche difficile. Vous vivrez des périodes tendues, agitées, éprouvantes. Je suis cependant persuadé que vous le ferez avec bravoure et que nous serons tous fiers d'apposer nos signatures sur une nouvelle CCT qui entérinera les transformations, sans détérioration !

Merci !